

11-1999

Prieres du Matin et du Soir dans la Communaute Vincentienne

Follow this and additional works at: <https://via.library.depaul.edu/vincentiana>



Part of the [Catholic Studies Commons](#), [Comparative Methodologies and Theories Commons](#), [History of Christianity Commons](#), [Liturgy and Worship Commons](#), and the [Religious Thought, Theology and Philosophy of Religion Commons](#)

Recommended Citation

(1999) "Prieres du Matin et du Soir dans la Communaute Vincentienne," *Vincentiana*: Vol. 43: No. 6, Article 23.

Available at: <https://via.library.depaul.edu/vincentiana/vol43/iss6/23>

This Article is brought to you for free and open access by the Vincentian Journals and Publications at Digital Commons@DePaul. It has been accepted for inclusion in Vincentiana by an authorized editor of Digital Commons@DePaul. For more information, please contact digitalservices@depaul.edu.

PRIERES DU MATIN ET DU SOIR DANS LA COMMUNAUTE VINCENTIENNE

En dialogue avec le Père, en communion avec le Christ et dans la charité du
Saint Esprit

I – DIFFERENTES COMPETENCES

Chaque rôle doit être respecté par les différentes personnes pour que la célébration se déroule dans de bonnes conditions et pour aboutir à une collaboration harmonieuse des différents services autour des quels s'articule la communauté. Par conséquent il faudra éviter la superposition et l'accumulation des exercices par une même personne. Tous doivent être disposés à collaborer et participer activement à la prière commune.

- 1) Président : entonne l'introduction, le verset invitatoire, déclare la manière de prier les psaumes, entonne les antiennes, introduit la prière d'intercession, entonne le Notre Père, dit l'oraison finale et (s'il est prêtre) la bénédiction d'envoi.
- 2) Psalmistes (ou Soliste) : proclament tout ou partie d'un psaume ou cantique.
- 3) Lecteur : proclame la «lecture brève» et entonne le repons bref et lit la prière d'intercession.
- 4) Le Chantre : donne le départ des psaumes en récitant ou entonnant le premier verset.

LA PSALMODIE

La manière de prier les psaumes peut être variée en fonction de leur genre littéraire ou des psaumes eux-mêmes. (Instructions Générales de la Liturgie des Heures n° 121-123-279) Pour aider la prière des psaumes :

- un titre placé en tête de chaque psaume donne le sens littéral, en particulier
- une introduction(une didascalie) inscrite en italique reprend souvent une pensée des Pères de l'Eglise.

Le thème attire l'attention sur une attitude spirituelle et peut orienter vers le genre plus approprié. Il peut aider le Président dans le choix des manières de prier les psaumes listés ci-dessous. Il est recommandé de tenir compte aussi de la longueur du psaume, de la composition de l'assemblée, du temps liturgique ou de la fête célébrée...etc....

Exemples :

- a) strophes récitées en deux chœurs alternés : psaumes concernant l'ensemble du peuple de Dieu.

- b) Psaume proclamé en entier par un Soliste ou psalmiste : sont concernés les psaumes messianiques ou christologiques ou aussi ceux qui expriment une situation particulière du même auteur sacré.
- c) Psaume proclamé par un Soliste avec des strophes alternées entre le Soliste et l'Assemblée : psaumes qui peuvent relever des deux situations exposées ci-dessus en a et b.
- d) Psaume chanté ou proclamé par un Soliste avec antienne reprise par l'assemblée à la fin de chaque strophe ou toutes les deux strophes : certains psaumes peuvent prendre les deux formes citées ci-dessus (en a et b).
- e) Psaume proclamé en commun par toute l'assemblée : psaumes courts relatifs à l'ensemble du peuple de Dieu.

III STYLE DE LA PROCLAMATION :

Les psaumes dits ou chantés doivent respecter :

- rigoureusement les pauses signalées par l'astérisque (*) ou par la flexe (+) ;
- le rythme simultané dans la prière des psaumes en commun sans accélération ni retard.

IV L'USAGE DU CHANT

Depuis que les prières du matin et du soir sont des actes liturgiques, le chant est tout indiqué pour la Liturgie des Heures. Le chant nous engage dans une voie de jaillissement du profond de l'âme qui prie et loue Dieu et est l'expression plénière du caractère communautaire du culte chrétien (cf. Instructions Générales de la Liturgie des Heures 270). Cela vaut particulièrement pour les fêtes et les solennités mais aussi pour les circonstances ordinaires (avec sobriété).

Les Laudes et les Vêpres peuvent être chantées du début à la fin : invitatoire, hymne, psaumes et cantiques (Benedictus et Magnificat compris), le Notre Père. Dans la pratique, il est bon de mettre en valeur, de temps en temps, un de ces éléments eu égard aux circonstances, à la composition de l'assemblée. S'il est possible, l'hymne devrait toujours être chanté.

L'exécution des parties chantées doit respecter les mêmes règles que pour la simple lecture (voir ci-dessus en ce qui concerne l'astérisque * et la flexe +) ; mais il faudra une attention toute particulière pour le rythme, la syntonie le synchronisme selon le genre du texte et de la mélodie.

Il faut éviter, en particulier, les lourdeurs et lenteurs qui rendent grave et ennuyeux le chant en commun.

V – LE SILENCE

L'insertion d'une brève pause méditative après chacun des psaumes et une pause légèrement plus prolongée à la fin de la lecture brève, permet de prier aussi avec le «silence». Avant le Notre Père une pause favorise les intercessions spontanées.

PROPOSITIONS POUR PRIER LES PSAUMES EN COMMUN

PREMIERE SEMAINE

DIMANCHE I

SAMEDI SOIR (OU VEILLE AU SOIR)

Ps.140

Soliste

Ps 141

Soliste- l'Assemblée reprend
l'antienne après chaque verset

Cant (Ph2) NT 5
l'Assemblée

Chanté, ou entre Soliste et

DIMANCHE

MATIN (Laudes)

Ps.62

2 Solistes

Cant 3 enf (DN3) AT 41

Soliste et Assemblée psalmodié

Ps. 149

Chanté

SOIR (Vêpres)

Ps. 109

2 Solistes (le second les mots de

Dieu)

Ps. 113 A

2 chœurs

Cant Ap 19 NT 12

Chanté

LUNDI

MATIN

Ps. 5

2 Solistes

Cant David (1 ch.29) AT 4

Chanté

Ps.28

2 Solistes

SOIR

Ps 10

Soliste jusqu'à la fin de la citation, le
reste l'Assemblée

Ps.14

Soliste 1^{er} verset

Cant (Ep.1) NT 4

2^{ème} Soliste jusqu'à la fin

Chanté

MARDI

MATIN

Ps. 23

Soliste pour les questions

Assemblée le reste

Cant (Tb 13) AT5

2 Chœurs

Ps.32

Chanté

SOIR

Ps 19

2 chœurs

Ps.20

Entre le Soliste et l'Assemblée

Cant (Ap) NT 9

2 solistes

MERCREDI

MATIN

Ps. 35

Soliste 1-3 2^{ème} Soliste le reste

Cant (Jdt 16) AT 7

Chanté ou 2 chœurs

Ps.46

Chanté ou 2 chœurs

SOIR

Ps 26 1-6

2 Solistes

Ps 26 7-14

2 Solistes

Cant (Col 1) NT 6

Chanté

JEUDI

MATIN

Ps56

2 Solistes

Cant (Jr 31) AT 36

2 Solistes (un «)

Ps.47

2 chœurs

SOIR

Ps 29

2 Solistes

Ps.31

Soliste ; l'Assemblée reprend

Cant (Ap 11-12) NT 10

l'antienne après chaque verset

Chanté ou 2 chœurs

VENDREDI

MATIN

Ps. 50

Soliste et Assemblée

Cant (Is 45) AT 27

2 Solistes

Ps.99

Chanté

SOIR

Ps 40	1 Soliste strophe 1-3
Ps.45	2 ^{ème} Soliste le reste
Cant (Ap.15)	Soliste - Assemblée
	Chanté

SAMEDI

MATIN	
Ps118-XIX	2 Solistes
Cant Moïse AT 1	Chanté
Ps. 116	Chanté

DEUXIEME SEMAINE

DIMANCHE II

SAMEDI SOIR	
Ps. 118 XIV	2 Solistes
Ps. 15	Soliste
Cant (Ph 2) NT 5	Chanté ou entre Soliste et Assemblée

DIMANCHE

MATIN	
Ps.117	Soliste - Assemblée
Cant 3 enf (Dn3) AT 40	Chanté ou entre Soliste et Assemblée
	sous forme litannique.
Ps. 150	Chanté

SOIR	
Ps. 109	2 Solistes (2 ^{ème} les mots de Dieu)
Ps. 113 B	2 chœurs
Cant (Ap 19) NT 12	Chanté

LUNDI

MATIN	
Ps.41	2 Solistes
Cant (Si 36)	2 chœurs
Ps. 18 A	Chanté

SOIR	
Ps.44 I	1 ^{er} Soliste
Ps.44 II	2 ^{ème} Soliste

Cant (Ep 1) NT 4

Chanté ou entre Soliste et Assemblée

MARDI

MATIN

Ps.42

2 Solistes

Cant Ez (Is 38) AT 23

Soliste

Ps. 64

2 chœurs

SOIR

Ps. 48 I (2-13)

2 Solistes

Ps. 48 II (14-21°)

2 chœurs

Cant (Ap 4-5) NT 9

2 Solistes

MERCREDI

MATIN

Ps. 76

2 Solistes

Cant Anne (1S2) AT 3

Chanté ou entre Soliste ou assemblée

Ps.96

2 chœurs

SOIR

Ps 61

2 Solistes

Ps 66

Soliste

Cant (Col 1) NT 6

Assemblée chante ou récite 3 et 7

JEUDI

Chanté ou entre Soliste et Assemblée

MATIN

Ps 79

Soliste ;l'Assemblée récite le refrain

Cant (Is 12) AT 19

«Dieu fais-nous revenir....»

Ps.80

2 Chœurs

Chanté ou entre Soliste et Assemblée

SOIR

Ps 71 I

entre Soliste et Assemblée

Ps.71 II

entre Soliste et Assemblée

Cant (Ap 11-12) NT 10

Chanté ou 2 Chœurs

VENDREDI

MATIN

Ps. 50

2 Solistes

Cant (Ha 3)

2 chœurs

Ps147

Chanté

SOIR

Ps 114

Soliste et Assemblée

Ps.120

2 chœurs

Cant (Ap.15) NT 11

Chanté

SAMEDI

MATIN

Ps 91

Chanté

Cant Moïse (Dt 32) AT 2

2 Solistes

Ps. 8

Chanté

TROISIEME SEMAINE

DIMANCHE III

SAMEDI SOIR

Ps. 112

2 chœurs

Ps. 115

Soliste

Cant (Ph 2) NT 5

Chanté ou entre Soliste et Assemblée

DIMANCHE

MATIN

Ps.92

2 chœurs

Cant 3 enf (Dn3) AT 41

Soliste et Assemblée (litanique)

Ps. 148

Chanté

SOIR

Ps. 109

2 Solistes (2^{ème} les mots de Dieu)

Ps. 110

2 chœurs

Cant (Ap 19) NT 12

Chanté

LUNDI

MATIN

Ps. 83

Chanté ou 2 chœurs

Cant (Is2) AT 17

2 Solistes

Ps.95

Chanté

SOIR

Ps 122
Ps 123
Cant (Ep 1) NT 4

Soliste
2 Chœurs
Chanté

MARDI

MATIN

Ps 84
Cant (Is 26) AT 20
Ps.66

2 Chœurs
2 Chœurs
Soliste l'Assemblée chante ou récite
les versets 2 et 4

SOIR

Ps 124
Ps 130
Cant (Ap 4-5) NT 9

2 Chœurs
Soliste
2 Solistes

MERCREDI

MATIN

Ps. 85
Cant (Is 33) AT 22
Ps.97

Entre Soliste et Assemblée
2 Solistes
Chanté ou Soliste et Assemblée

SOIR

Ps 125
Ps 126
Cant (Col 1) NT 6

2 Chœurs
2 Solistes
Chanté ou entre Soliste et Assemblée

JEUDI

MATIN

Ps 86
Cant (Is 40) AT 25
Ps.98

2 Solistes
Entre Soliste et Assemblée
Entre Soliste et Assemblée

SOIR

Ps 131 I
Ps.131 II
Cant (Ap 11-12) NT 10

2 Solistes (2^{ème} «»)
2 Solistes (2^{ème} «»)
Chanté ou 2 Chœurs

VENDREDI

MATIN

Ps. 50

2 Solistes

Cant (Jr 14) AT 34
Ps 99

Entre Soliste et Assemblée
Chanté ou 2 chœurs

SOIR

Ps 134 I
Ps.134 II
Cant (Ap.15) NT 11

2 Chœurs
2 Chœurs
Chanté

SAMEDI

MATIN

Ps 118 XIX
Cant (Sg 9) AT10
Ps. 116

2 Solistes
2 Chœurs
Chanté

QUATRIEME SEMAINE

DIMANCHE IV

SAMEDI SOIR

Ps. 121
Ps. 129
Cant (Ph 2) NT 5

Chanté
2 Solistes
Chanté ou entre Soliste et Assemblée

DIMANCHE

MATIN

Ps.117
Cant 3 enf (Dn3) AT 40
Ps. 150

Entre Soliste et Assemblée
Entre Soliste et Assemblée (litanique)
Chanté

SOIR

Ps. 109
Ps. 111
Cant (1 P 2) NT 6

2 Solistes (2^{ème} «» les mots de Dieu)
2 Chœurs
Chanté

LUNDI

MATIN

Ps.89
Cant (Is 42) AT 26
Ps. 134

2 Chœurs
Soliste
Chanté ou 2 Chœurs

SOIR

Ps.135 I

Entre Soliste et Assemblée (litanique)

Ps.135 II
Cant (Ep 1) NT 4

Entre Soliste et Assemblée (litanique)
Chanté

MARDI

MATIN

Ps.100
Cant Azarias (Dn 3) AT 39
Ps 143

2 Solistes
2 Chœurs
Soliste

SOIR

Ps. 136
Ps. 137
Cant (Ap 4-5) NT 9

Soliste
Entre Soliste et Assemblée
Chanté

MERCREDI

MATIN

Ps. 107
Cant (Is 61-62) AT 30
Ps145

2 Solistes (2^{ème} «»))
Entre Soliste et Assemblée
2 Chœurs

SOIR

Ps 138 I
Ps 138 II
Cant (Col 1) NT 6

Entre Soliste et Assemblée
Entre Soliste et Assemblée
Chanté ou entre Soliste et Assemblée

JEUDI

MATIN

Ps 142
Cant (Is 66) AT 32
Ps.146

2 Solistes
Soliste
Chanté

SOIR

Ps 143 I
Ps.143 II
Cant (Ap 11-12) NT 10

2 Chœurs
2 Chœurs
Chanté ou 2 Chœurs

VENDREDI

MATIN

Ps. 50
Cant (Tb 13) AT 6

2 Solistes
2 Chœurs

Ps147

Chanté

SOIR

Ps 144 I

2 Solistes

Ps.144 II

2 Chœurs

Cant (Ap.15) NT 11

Chanté

SAMEDI

MATIN

Ps 91

Chanté

Cant (Ez 36) AT 38

Soliste

Ps. 8

Chanté